



**Brune Poirson,**  
secrétaire d'État auprès du  
ministre d'État,  
ministre de la Transition écologique et solidaire

**Julien Denormandie,**  
secrétaire d'État auprès du  
ministre de la Cohésion des territoires

Paris, le 26 janvier 2018

## Communiqué de presse



### **Fabrique numérique : 7 agents des ministères chargés de l'écologie et des territoires lauréats pour transformer nos services publics**

À l'occasion de l'inauguration de la *Fabrique numérique*, l'incubateur de services numériques des ministères chargés de l'écologie et des territoires, Brune Poirson et Julien Denormandie ont dévoilé les 7 lauréats de la première génération d'agents *intrapreneurs*. L'ambition est de faire du numérique un levier pour transformer l'action publique.

La *Fabrique numérique* accompagnera les agents lauréats dans une démarche d'*intraprenariat*, selon l'approche *lean start-up*, afin de développer des services numériques qui répondent aux besoins de tous les usagers (entreprises, associations, citoyens) et au profit de nos politiques publiques.

« *La transition numérique et la transition écologique doivent être menées de concert. Les deux sont source de richesse et d'innovation et c'est ce que les agents de nos ministères vont pouvoir démontrer en mettant en œuvre leurs projets de transformation de nos services publics.* » a déclaré Brune Poirson.

« *Les agents lauréats sont le reflet de la culture d'innovation que nous souhaitons insuffler au service public. Les agents parce qu'ils sont au contact direct de la population, ont l'opportunité de porter au plus près des territoires la mise en œuvre de ces services numériques dont nos concitoyens ont besoin* » a ajouté Julien Denormandie.

À l'issue du premier appel à projets lancé en novembre 2017, une cinquantaine de projets ont été déposés, 12 ont été auditionnés et 7 projets ont été retenus. Ils seront accompagnés par la *Fabrique numérique* pendant 6 mois.

Les 7 agents lauréats développeront des produits numériques sur les thèmes suivants :

- l'identification par les collectivités des aides disponibles et adaptées à leur territoire et projet,
- la connaissance et l'instruction des titres et projets miniers,
- la déclaration et le suivi des rejets dans l'air des industries,
- la pénurie d'eau en période de sécheresse,
- la confiance entre loueurs et bailleurs,
- les relations entre transporteurs de marchandises et chargeurs, afin d'optimiser les chargements et lutter contre les transports à vide,
- les petites contributions numériques (*crowdsourcing*) au service de l'intérêt général.

[Retrouvez le communiqué de presse en ligne](#)

---

Pour toute information complémentaire, contacts :

**Service de presse de Mme Brune Poirson : 01 40 81 81 23**  
**Service de presse de M. Julien Denormandie : 01 44 49 85 65**